



## **RSA : UN DISPOSITIF DE REGRESSION SOCIALE POUR TOUS**

***La Loi, ses décrets d'applications, confirme bien que le RSA ne sera pas la grande avancée sociale de lutte contre la pauvreté, contre les inégalités mais au contraire, ne permettra pas l'accès aux droits fondamentaux et plus particulièrement au droit du travail reconnu et bien rémunéré.***

Comme le souligne Agnès NATON (en charge des questions de précarité et d'exclusion à la Direction Confédérale de la CGT), le RSA, est une véritable machine de guerre car il va signifier la mise en concurrence entre les salariés et augmenter la précarité.

Le RSA, non seulement ne résoudra pas la pauvreté mais il institutionnalise la précarité, permet le développement du 'sous-emploi (accroissement du temps partiel, travail le dimanche contraint...) : c'est une véritable aubaine pour le patronat encouragé à développer l'émiettement du travail et les bas salaires.

Des cadeaux financiers sont ainsi fait encore aux entreprises puisque c'est la collectivité nationale qui sera en charge du financement de ce dispositif et de ses conséquences néfastes pour les citoyens.

Les bénéficiaires du RSA sont de fait mis en concurrence avec les salariés de droit commun en temps partiel : cette déviance du système oppose dispositif de solidarité que tout un chacun est en droit d'attendre de la société et rémunération lié au travail effectué.

Le RSA rompt avec les principes fondamentaux de solidarité et d'universalité en instaurant le passage de l'incitation au travail à l'obligation d'emploi et ce, quel que soit la nature et la rémunération de cet emploi sous peine de radiation de droits.

L'Etat instaure un dispositif coercitif et répressif pour ceux qui rencontrent les plus grandes difficultés et veut ainsi stigmatiser les chômeurs et les "bénéficiaires" des minima-sociaux.

En cas de refus de deux offres "raisonnables" d'emploi ou de formation il y aura suspension ou radiation du RSA ! La contrepartie au versement du RSA c'est :

- ⇒ ***L'explosion des emplois précaires dans tout le salariat, du chômage et de la baisse des effectifs aussi dans les services publics.***
- ⇒ ***La fin du versement de la Prime pour l'emploi aux salariés percevant les plus bas salaires !***
- ⇒ ***La remise en cause du droit à la santé pour tous, du droit au logement : la CMU, L'aide à la mutualisation, les allocations logement pourront être diminuées voire supprimées !***

Pour les femmes seules avec enfants en bas âge qui percevaient l'Allocation parent isolé (API) c'est à une "double peine" qu'elles se voient condamner... non seulement elles sont contraintes à travailler mais aucune offre de modes de gardes de leurs enfants n'est proposée par l'Etat !

Et dans le cadre des annonces faites dernièrement par le gouvernement Pour les jeunes de moins de 25 ans, il faudra qu'ils aient travaillé au moins 2 ans dans les 3 ans pour percevoir le RSA !!!

A l'heure où les chiffres des demandeurs d'emploi explosent et chez les jeunes tout particulièrement, cette pseudo-annonce médiatique, qui nous le savons, ne concernera qu'un nombre très limité de jeunes, est une véritable provocation !

FACE A CETTE INSECURITE SOCIALE GENERALISEE, et à la casse du code du travail LA CGT OPPOSE UNE SOCIETE SOLIDAIRE ET UNIVERSELLE DES DROITS. le libéralisme envahi le système de solidarité, le RSA en est le symbole.

### **TOUS ENSEMBLE IL FAUT AGIR POUR :**

Un système de protection sociale solidaire et universel avec maintien de tous les droits et le retour a un système de valeur dans lequel solidarité et aide sociale sont indépendantes de la recherche d'emploi

- ***Une revalorisation du SMIC et de l'ensemble des salaires***
- ***Une revalorisation des prestations sociales, des retraites, des pensions et de l'indemnisation du chômage***
- ***L'abrogation de l'"Offre raisonnable d'emploi"***
- ***Des moyens pour favoriser les créations de véritables emplois***
- ***L'arrêt de toutes les suspensions et radiations des droits : exigeons le droit au recours et notre participation aux commissions pluridisciplinaires.***
- ***L'arrêt du démantèlement des services publics.***